

## COMMUNE DE VALLORBE

### CIMETIERE

#### REGLEMENT D'ADMINISTRATION DU JARDIN DU SOUVENIR

\*\*\*\*\*

Le jardin du Souvenir est un lieu de repos anonyme, ouvert à tout défunt ayant formulé la demande ou exprimé le désir d'une inhumation de ses cendres au cimetière de Vallorbe. La demande peut également être présentée par des membres de sa famille.

Entretenu aux frais de la commune, il est placé sous la sauvegarde du public.

L'inhumation au jardin du Souvenir ne peut intervenir qu'après autorisation du préposé aux inhumations.

Le dépôt des cendres au jardin du Souvenir implique l'abandon, sans possibilité de récupération des restes funèbres, ainsi que la renonciation à la pose de plaques, à la gravure de textes ou à la confection de tout autre forme d'expression concrète destinée à rappeler la mémoire du défunt.

Le dépôt de fleurs y est autorisé moyennant absence de rubans ou de tout autre signe distinctif s'écartant d'une décoration florale d'un strict anonymat. Il est limité à une seule gerbe ou couronne qui sera enlevée par le service communal dès que sa dégradation pourrait nuire à l'esthétique des lieux.

Les ornements et décors funéraires en plastique, verroterie ou faits d'un autre matériau durable ne sont pas autorisés.

Le dépôt des cendres est effectué par le préposé communal aux inhumations ou son remplaçant exclusivement.

Le tarif concernant les inhumations au cimetière et dépôt d'urnes funéraires au columbarium est applicable au jardin du Souvenir.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 septembre 1992.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Ph. Mamie

G. Soguel

**COMMUNE DE VALLORBE**

**CIMETIERE**

**JARDIN DU SOUVENIR**

\*\*\*\*\*

**DECLARATION D'ABANDON DE CENDRES**

Le(la) soussigné(e)

M

domicilié à :

- agissant selon la volonté du défunt

- en accord avec la famille du défunt

demande que les cendres de M

domicilié(e) de son vivant à :

incinéré à :

le :

soient déposées au jardin du Souvenir de Vallorbe et atteste avoir pris connaissance du règlement d'administration de ce lieu de repos.

Date :

Signature :